

La liste

La liste est une liste indépendante – c'est à dire, nous ne sommes affiliés à aucune fédération.

Chaque membre de la liste participe, dans la mesure du temps qu'il peut y consacrer. Toutefois, une personne doit être la tête de liste pour répondre aux formalités, mais cela ne veut pas nécessairement dire que cette personne réalise plus de travail ou endosse plus de responsabilités. Nous nous distribuons les tâches de façon à ce que cela convienne à tout le monde.

Être représentant des parents d'élèves est une façon de vous rapprocher de la vie du collège. Vous donnerez un peu de votre temps, mais vous obtiendrez une proximité et un contact différent avec les professeurs et l'ensemble des intervenants du collège. Vous serez impliqué dans l'avenir de vos enfants au collège aurez un pouvoir de décision en siégeant au Conseil d'Administration.

Sans oublier que vous rencontrerez d'autres parents faisant partie d'une équipe sympathique, qui est là pour aider les nouveaux arrivants.

Le rôle des représentants des parents d'élèves

1. Intervenir auprès de la direction pour évoquer un problème particulier ou assurer une médiation à la demande d'un ou de plusieurs parents concernés.

2. Favoriser le dialogue et la concertation entre familles et équipe pédagogique et participer à la vie du collège.
3. Participer aux différents conseils et commissions, qui se dérouleront tout au long de l'année.

Les tâches des représentants des parents d'élèves en détails

- Préparer les élections en début d'année
- Participer aux conseils et commissions de la vie collégienne :
 - Le Conseil d'Administration – 6 fois (les élus)
 - La Commission Permanente – 6 fois (les élus)
 - La Commission Educatrice – selon besoin (les élus)
 - Le Conseil de Discipline – selon besoin (les élus)
 - La Commission d'appel d'offre – selon besoin
 - La commission d'hygiène et de sécurité – selon besoin
 - Les Conseils de Classe – trimestriel (tous)
 - La Commission de la Cantine – mensuel (tous)
 - Le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté) – (les élus)
 - Le Comité d'Hygiène et de la Sécurité – (les élus)
 - La Commission d'Appel d'Offres – très rare (les élus)
 - L'Assemblée Générale du FSE – 1 fois



La Liste Marie Curie

- Rédiger des appréciations de classe suite aux conseils de classe
- Rédiger le compte rendu du CA en alternance avec l'administration.
- Participer à quelques réunions entre les représentants des parents d'élèves et l'administration – selon besoin
- Assister à la vente des photos à la fin du 1^{er} trimestre
- (etc...)

Représentant des parents d'élèves

-

C'est quoi ?